

Info canicule pour les écoles

Dans le cadre de la vigilance orange canicule, et afin d'assurer le bien-être de tous - élèves et personnels - à l'école, les mesures de bon sens suivantes sont appliquées :

- Aménagement des espaces et des activités de manière à profiter des salles de classes ou espaces polyvalents à l'ombre ;
- Limitation des récréations aux strictes horaires réglementaires et, si besoin, réalisation de celles-ci en intérieur ;
- **Suppression** des activités physiques et des sorties scolaires exposant les élèves à la chaleur ;
- Hydratation de tous en permettant aux élèves de boire régulièrement ;
- Ventilation des salles de classe le matin et le soir ;
- Maintien des fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure ;

Pour toutes les familles, il est important de sensibiliser votre enfant et qu'il soit équipé : port du chapeau, lunettes de soleil, prévoir une gourde, vêtements adaptés...

Au regard du contexte local, les parents qui le souhaitent peuvent garder à la maison leur enfant durant la vague de chaleur.

Toutes ces consignes sont également appliquées dans les structures périscolaires de la commune ainsi qu'au multi-accueil l'Arlequin.

En cas de passage en vigilance rouge, les autorités préfectorales pourront décider, si nécessaire, de la fermeture temporaire de certains établissements scolaires afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels. Dans ce cadre, lorsque cela est possible, les parents pourront garder leurs enfants à domicile s'ils le souhaitent.

Publié le 30 juin 2025